

LA BIENTRAITANCE DANS LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE QUOTIDIENNE

CONTEXTE

« Accompagner au quotidien » demande des connaissances techniques et des compétences permettant de travailler au bien-être des personnes prises en charge. La bientraitance est une démarche collective dont on doit cerner les repères principaux afin de la mettre en œuvre dans sa pratique quotidienne conformément à la loi de 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

POINT FORT

Cette formation est centrée sur toutes les situations du quotidien et apporte aux participants des outils concrets à mettre en œuvre immédiatement, pour modifier les pratiques.

COMPETENCES DEVELOPPEES

- Promouvoir la bientraitance au sein de son service
- Mettre en œuvre un accompagnement des résidents centré sur des attitudes bienveillantes
- Gérer les situations du quotidien en respectant les principes de bientraitance
- Communiquer avec bienveillance
- Préserver la dignité des résidents

CONTENU

Définition et repères fondamentaux du concept de bientraitance

Les différents concepts autour de la bientraitance

La culture de la bientraitance, la démarche, les valeurs, les repères éthiques

Les risques de maltraitance

Définition- Catégories- Attitudes

La notion de posture professionnelle « Bientraitante » : la bientraitance dans les situations du quotidien

Analyse de situations proposées et issues de la pratique de l'équipe

Identification des comportements à éviter

Les Principes et règles de bientraitance à respecter : points de vigilance et bonnes pratiques professionnelles

METHODES ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et livret de formation transmis

Echanges avec les participants sur leurs expériences professionnelles et leurs difficultés

Analyse de situation en fonction du vécu des participants

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Une salle adaptée à la formation, un PC et un vidéoprojecteur et matériel pédagogique

Diaporama, mises en situation et interactivité

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS ET DE LA SATISFACTION

Evaluation des acquis sous forme de QCM (questionnaires pré et post session) et un quizz intermédiaire.

Un questionnaire d'évaluation à chaud de la satisfaction sera rempli par chaque stagiaire suivi d'une évaluation globale sous forme de tour de table.

Une évaluation « à froid » sous forme de questionnaire sera envoyée un mois après la formation aux stagiaires et aux commanditaires.

Bilan et comptes rendus envoyés aux commanditaires de la formation.

Pour tout renseignement ou inscription, merci de nous contacter : 04 78 72 16 66 / cnacci@carrel.fr / www.carrel.fr N° de SIRET : 750 796 237 00022 Code APE : 8559B
Enregistré auprès du Préfet de la région ARA sous le N° 84 69 21 230 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

FINALITE :

- Sensibiliser les professionnels de manière concrète, avec de nombreuses situations du quotidien, afin de comprendre les concepts de bientraitance et de maltraitance et de mener une réflexion éthique sur le sens des pratiques professionnelles.
- Favoriser l'appropriation des différents repères dans les postures quotidiennes, pour développer une culture de la bientraitance, de la qualité des soins et de l'accompagnement des personnes âgées.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- S'approprier les différents concepts autour de la notion de bientraitance
- Acquérir les attitudes de la bientraitance
- Adopter les comportements bienveillants dans sa pratique quotidienne et dans des situations difficiles

PUBLIC CONCERNE :

Professionnels intervenants en structures ou en services sanitaires et sociaux :

Cadres soignants, cadres de secteur de l'aide à domicile, infirmiers, aide-soignant, DE AES, assistantes sociales...

PRE-REQUIS :

Savoir lire et écrire

Être volontaire pour participer

DATES : Lundi 13 et mardi 14 mai 2024

DUREE : 2 jours (14 heures)

HORAIRE : 09h00 à 12h30 / 13h30 à 17h00

LIEU : CARREL

119, rue Boileau - 69006 LYON

CONTROLE DE L'ASSIDUITE : Feuilles d'émargement pour chaque demi-journée et attestation de présence à l'issue de la formation

COUT : 350€

Organisme non soumis à la TVA

INTERVENANTE :

Marie-Pierre GAUDARD

DIU Alzheimerologie et maladies apparentées D.E.S.S. "Ingénierie de la formation" Maîtrise de Psychologie

Certificat de psychopédagogie Diplôme de psychothérapeute

25 ans de pratique en gérontologie, notamment dans la formation, l'audit et le conseil.

DELAI D'ACCES : sous 48h avant l'ouverture effective de la formation

ACCESSIBILITE H+

Accessibilité des locaux garantie, avec un accompagnement pédagogique organisé autour d'un entretien diagnostic et d'un bilan d'étape en fonction des situations.

CONTACT : Florence Petit fpetit@carrel.fr

Livret d'accueil [ici](#)

CETTE FORMATION EST REALISABLE EN INTRA-ENTREPRISE